



PAR COURRIEL

Montréal, le 20 juillet 2017

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**V/Réf. :** [REDACTED]  
**N/Réf. : 0801-01-2017-2018-179**

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 19 juillet 2017, laquelle a été amendée la même journée et qui vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie des plunitifs ainsi qu'une copie des dossiers impliquant les noms suivants :

- Société en commandite 9016 Québec ;
- 9016-7552 Québec Inc. ;
- Société en commandite 9016-7610 Québec ;
- 9016-7610 Québec Inc. ;
- 9006-6051 Québec Inc. ;
- Château Champlain ;
- Marriott Château Champlain Montréal ;
- Marriott Château Champlain Montréal Downtown ;
- Montréal Marriott Château Champlain ;
- Montréal Marriott Château Champlain Centre-Ville

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier fermé correspondant à votre demande : SAI-M-194220-1112 (F).

Tel que convenu lors d'une conversation téléphonique de ce jour, vous trouverez en pièce jointe une copie du plunitif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques  
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics  
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plunitif